**LA FORMATION DANS LA CONGREGATION DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE DE SA FONDATION ET AUJOURD’HUI**

**INTRODUCTION**

Nous trouvons la source de notre formation dans l’appel reçu du Seigneur à le suivre et à l’imiter, appel qui donne sens et unité aux divers éléments de la formation : il les oriente vers le choix que nous faisons de mettre toujours davantage au cœur de notre vie Jésus-Christ, mort et ressuscité. Ces éléments contribuent ainsi à nous faire grandir comme disciples et serviteurs de l’Évangile dans l’Eglise à travers notre Congrégation.

Ce mouvement se concrétise dans le don que nous faisons de nous-mêmes, selon la logique pascale de notre baptême, par notre consécration religieuse à l’apostolat. La formation est l’œuvre de Dieu, qui nous façonne comme un potier. C’est Dieu lui-même qui nous forme. La formation est une démarche de foi qui nous transforme. Elle n’est pas seulement une étape de vie qui est une fois pour toute, mais un processus continu. Elle exige un discernement continu pour répondre à l’appel entendu et faire fructifier les talents reçus de Dieu dans l’Eglise et pour le monde.

Chaque congrégation a sa manière de former ses membres selon ses objectifs et son apostolat. Mais concernant la formation, la *Règle de vie des Frères de la Doctrine Chrétienne* dit: « Afin de répondre au mieux à sa tâche, la Congrégation apporte un soin particulier à la formation de ses membres. Nous ne perdons jamais de vue que cette formation active et permanente vise à atteindre une maturité humaine, chrétienne et religieuse plus grande ».

Dans ce travail nous essayons de développer « LA FORMATION DANS LA CONGREGATION DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE DE SA FONDATION ET AUJOURD’HUI ».

Dans la première partie, nous allons voir l’identité et mission des Frères de la Doctrine Chrétienne. Dans laquelle nous allons aborder ce qu’est Frères de la Doctrine Chrétienne ; le contexte historique de son existence, son projet de vie et sa priorité.

Dans la deuxième partie nous allons décrire les éléments fondamentaux de la formation dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne en commençant par les critères fondamentaux de la formation à la vie religieuse dans cette Congrégation, les acteurs et les lieux de la formation.

La troisième partie présentera l’itinéraire de la formation selon les différentes étapes : dès l’animation vocationnelle à la préparation aux vœux perpétuels. Pour chaque étape il y aura une description brève, les objectifs, les contenus et les moyens et enfin des lignes d’évaluation.

* **IDENTITE ET MISSION DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE**
* **QUI SOMMES-NOUS ?**

Nous sommes des hommes consacrés. Des hommes de cultures et de langues différentes. Nous sommes conscients de porter une vie et une tradition à transmettre. Nous **sommes consacrés** par le baptême. Greffés sur le Christ, nous vivons la joie d’appartenir à Dieu qui nous a aimés le premier et d’être membre vivants dans notre Eglise. En professant les trois conseils évangéliques (chasteté, pauvreté et obéissance), nous voulons vivre pleinement et librement notre Baptême et nous unissons ainsi par amour à la mission du Christ à travers notre Congrégation dans l’Eglise. Comme l’exhortation apostolique du Pape Jean-Paul II du 25 Mars 1996 intitulée *Vita Consecrata* le dit :

« Grâce à la profession des conseils évangéliques, les traits caractéristiques de Jésus chaste, pauvre et obéissant deviennent « visibles » au milieu du monde de manière exemplaire et permanente et le regard des fidèles est appelé à revenir vers le mystère du Royaume de Dieu, qui agit déjà dans l'histoire, mais qui attend de prendre sa pleine dimension dans les cieux ».

Nous sommes « Frères de la Doctrine chrétienne », membres de la Congrégation qui a été fondée par le Chanoine Eugène MERTIAN, dans la première moitié du dix-neuvième siècle. Elle est de droit diocésain et sa Maison Mère se trouve à Matzenheim, dans le diocèse de Strasbourg. La présence, dans la congrégation, d’un certain nombre de frères-prêtres ne lui ôte pas son caractère d’origine d’institut laïcal».

Nous nous nommons Frères de la Doctrine chrétienne : que nous n’oublions jamais cette belle dénomination, dit le Père Fondateur dans son Testament. Il ajoute encore, nous sommes frères parce que nous sommes enfants d’une même Mère qui est la chère congrégation qui nous a enfanté à la vie religieuse. Nous sommes frères par la grâce, par les vœux et par les liens de charité qui nous unissent mutuellement en quelque lieu et en quelque circonstance que nous nous trouvons. Enfin, nous sommes Frères de la Doctrine chrétienne, parce que nous sommes frères avant tout pour propager le royaume de Dieu. Donc selon le Père Fondateur, la vocation de frère s’inscrit dans l’appel universel de tous les baptisés à reconnaître et à servir Dieu, comme leur souverain Créateur et Seigneur. La présence des frères prêtres dans notre Institut ne modifie pas son caractère d’origine d’institut laïcal.

En mission permanente, nous vivons en communauté. A ce propos, le Père Fondateur nous laisse dans son Testament ceci : « Nos Frères comme autrefois les disciples du Sauveur, doivent se répandre, non pas seul, mais deux à deux, trois à trois ou en plus grand nombre […]». Il nous propose d’aller ou de vivre avec au moins un autre frère dans notre mission. D’une part, pour que nous ne perdions pas le sens de la vie commune et d’autre part, c’est une question de vigilance et de prudence.

Dans le *Directoire des Frères de la Doctrine chrétienne* (Livre second), c’est encore le Père Fondateur qui nous aide à comprendre l’importance de la vie communautaire : « compte-tenu de nos insertions et activités multiples, il est important : […] de donner à la vie communautaire toute sa dimension de respect, de partage, d’accueil mutuel, dans un climat d’affection et de joie ; elle aura priorité par rapport aux autres relations ; de vivre des relations humaines vraies, dans notre milieu de travail, dans les organisations et mouvements auxquels nous participions ». C’est pour cela qu’il nous suggère de ne pas aller seul dans notre mission.

Le Père Fondateur a mis la petite Congrégation comme la nôtre sous la protection de Marie qui est notre Bonne Mère ; de Saint Joseph qui est notre Père Nourricier et de Saint Vincent de Paul, notre vénéré et bien-aimé Patron.

La vocation religieuse et la spiritualité des frères sont marquées dès l’origine par la spiritualité ignacienne. La spiritualité léguée par le Père Fondateur à ses Frères est marquée par une accentuation doctrinale christocentrique, mariale, mais entrant dans le détail de la vie pratique quotidienne.

Nous sommes des hommes consacrés et notre dénomination est Frères de la Doctrine chrétienne. Le titre de Frères de la Doctrine Chrétienne souligne d’une part les liens de charité qui les unissent mutuellement en quelque circonstance qu’ils se trouvent, et d’autre part, le fait qu’ils se vouent tous ensemble à la diffusion de la « science du salut » Mais quels sont les contextes historiques de notre existence ?

* **CONTEXTE HISTORIQUE DE NOTRE EXISTENCE**

Louis MERTIAN, cousin d’Eugène MERTIAN, natif de Ribeauvillé, grand et riche industriel à Paris se vit frapper dans ses plus chères affections par la perte de ses deux fils, fruit de son union chrétienne et vertueuse avec Adèle GOSSELIN de Lille en qui reposait l’avenir de sa maison. La robuste foi de ces deux époux leur fit accepter avec résignation les coups redoublés de celui qui donne et ôte quand et comme il lui plait, et, baisant la main paternelle qui les frappait. Ils résolurent de remplacer les chers êtres en qui ils avaient concentré toutes leurs affections par d’autres, en se faisant les nourriciers de petits déshérités de la fortune et privés de leurs parents. Dans cette louable intention, Louis MERTIAN acheta de l’Etat français avec faculté de défrichement une grande forêt de 270 ha qui fait partie de la banlieue de Hilsenheim, canton de Marckolsheim (Alsace). Ce terrain été confisqué autrefois par la Révolution aux bénédictins d’Ebersmünster. L’achat en eut lieu sous le gouvernement de Louis-PHILIPE, dans les années 1831 et 1832. C’est en ce lieu isolé que Monsieur Louis MERTIAN eut la généreuse inspiration de faire une fondation et de consacrer ce magnifique domaine à une œuvre toute de bienfaisance.

Pendant que l’on défrichait et abattait les bois pour faire place aux cultures, Louis MERTIAN fit élever, de 1841 à 1843, sous la direction de son frère Xavier, financier de Strasbourg et d’un autre parent, Monsieur Prêcheur, propriétaire à Schlestadt, les bâtiments de l’hospice, destinés à recueillir deux-cent orphelins (mâles) des familles indigentes de deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il a choisi les garçons parce que les filles sont déjà chez les Sœurs de la Providence de Ribeauvillé qui est fondé par lui-même.

D’après ses volontés, ces enfants devaient être entretenus gratuitement et recevoir une éducation professionnelle, de préférence agricole. Dès 1842, l’établissement comptait seize orphelins.

Mais pour la direction spirituelle de cette maison, le fondateur s’adressa d’abord au Supérieur des jésuites à Strasbourg à lui demande de céder un Père pour un temps non déterminé. Le choix tomba sur le père Schneider, homme connu pour la conduite des âmes et bon prédicateur. Il était petit de taille, mais grand comme savant.

Le père Schneider vint donc au Willerhof et on lui adjoignit Monsieur l’abbé Faller en qualité d’économe. Mais il fallait aussi des maîtres pour donner de l’enseignement aux enfants : c’était là une des questions les plus graves et les plus difficiles. Qu’est-ce qu’on va faire alors ?

Monsieur Louis MERTIAN, bien connu dans les régions catholiques à Paris, s’adressa à ce sujet au Supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes et en obtint provisoirement deux frères tant pour l’instruction que pour la surveillance. Or à défaut de place dans les nouveaux bâtiments, les frères prirent leur logement dans la maison forestière, situé à côté de l’orphelinat, et ouvrirent les classes. Toutefois, déjà après quelques mois d’essai, ils bouclèrent leurs postes et s’en retournèrent à Paris, vu que leur règle ne pouvait absolument pas se concilier avec le règlement du Willerhof tel que Monsieur MERTIAN l’avait dressé.

Sans doute, l’institut des Frères de La Salle eût été disposé à accepter le Willerhof avec toutes charges qu’il comportait, mais à la seule condition que les frères fussent indépendants, libres de toute ingérence étrangère, et n’eussent à rendre compte de leur gestion qu’à leur supérieur ou à son délégué. Au contraire, Monsieur Louis MERTIAN prétendait garder, sa vie durant, le droit de contrôle sur la maison, la faculté de fixer le nombre des orphelins à admettre et d’avoir son mot à dire dans l’emploi des fonds. A cause des toutes ces conditions, les Frères de La Salle n’avaient pas accepté ces charges.

Le père Schneider se retourne à Ebersmünster. Après le départ des Frères des Ecoles Chrétiennes, la Société de Marie se montra toute disposée à prendre en main la direction de l’orphelinat, mais elle aussi se heurta aux exigences du fondateur qui refuse absolument de lâcher les rênes du gouvernement par une donation immédiate, pure et simple, du domaine à la Société. Donc les négociations sont ainsi rompues.

Ensuite, on cherche plus loin dans l’élément laïc. Il se présente un maître breveté qui venait de sortir de de l’Ecole normale de Colmar. Homme instruit, grave et pieux, qui accepte et l’on se flattait déjà du concours précieux acquis pour l’instruction et l’éducation des orphelins. Malheureusement la situation impossible qui était faite au jeune instituteur, entrava sa bonne volonté, le dégoûta bien vite et son départ remit l’inextricable question de nouveau sur le tapis.

Après un vain appel, en 1841-1842, à diverses congrégations de Frères- enseignants, le Père Schneider, directeur spirituel de l’orphelinat décide de faire revivre la Congrégation Alsacienne des Frères de la Doctrine Chrétienne. Cette congrégation a été fondée par l’intention de l’abbé Kremp avec sa collaboration avec le Père Dom Fréchard, mais à cause de manque de financement, le Père Dom Fréchard l’a confiée à Ignace-Aloyse MERTIAN (Supérieure des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé). Ce dernier a eu l’accord de l’Evêque et celui du roi Louis XVIII le 05 Décembre 1821. Le but de cette nouvelle Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne c’était : « le salut des âmes et surtout pour l’instruction et l’éducation chrétienne de l’enfance c’est-à-dire former la jeunesse ». Mais cette congrégation ne dura que sept ans environ à cause des difficultés insupportables. Elle s’effondra vers le Printemps de 1827.

Grâce à l’accord du 05 Décembre 1821 pour la création de la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne du diocèse de Strasbourg, le révérend Père Schneider a pu faire revivre cette Institut quinze ans après sa disparition. C’est-à-dire en 1842. Son but s’était de confier l’orphelinat à une Congrégation enseignante. Il ouvre le postulat au Willerhof à cette même année. Puis deux ans plus tard, le Noviciat (1844). C’est à cette époque-là, le Diacre Jaques-Joseph Eugène MERTIAN envoyé par l’Evêque pour seconder le Père Schneider a décidé d’entrer au Noviciat dans cette nouvelle Congrégation.

Le 27 Août 1845, Eugène MERTIAN et quatre autres Frères prononcent les premiers vœux. C’est l’acte de naissance de la Congrégation. Il est ordonné prêtre le 20 Décembre 1845.

Au départ du Père Schneider, le 06 Février 1846 pour la mission au Canada, l’abbé Frère Eugène MERTIAN prend alors la direction spirituelle de l’orphelinat et assure aussi la direction de la Communauté et du Noviciat à l’âge de vingt-trois ans. Le 09 Août 1848, il donne à ses Frères les « Constitutions » soigneusement rédigées avec le concours du Père Schneider. Le 24 Mai 1848, il y a la création d’un « Conseil de la Congrégation » et l’abbé Frère Eugène MERTIAN est élu comme Supérieur de la Congrégation. Il a prononcé ses vœux perpétuels le « 19 Octobre 1850 ».

Bref, l’abbé Ignace-Aloyse MERTIAN en collaboration avec Dom Fréchard et le Père CHAMINADE fonde la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne de Strasbourg en 1820.Mais celle-ci se dissout sept ans après. Il faut toutefois attendre une vingtaine d’années pour que cette Congrégation reprenne vie en 1845, à l’orphelinat du Willerhof de Hilsenheim (Alsace) sous l’impulsion du père Schneider (jésuite) et du jeune abbé Eugène MERTIAN (1823- 1890) natif de Elh-Benfeld et cousin du fondateur Ignace MERTIAN.

* **NOTRE PROJET DE VIE**

En prenant pour modèle, notre Fondateur, le Père Eugène MERTIAN, nous voulons répondre à la vocation reçue, en Eglise et pour le Monde. Nous voulons devenir conforme à Jésus Christ, Fils de Dieu pour le salut du monde à travers notre petite Congrégation comme le Père Fondateur le dit dans son Testament : « Notre congrégation, la dernière et la plus chétive de toutes […] ». Nous n’hésitons pas de marcher à sa suite et en sa présence, nous laissons conduire par l’Esprit-Saint. Nous attachons et communions à Lui : comme l’Unique nécessaire, comme modèle définitif. Nous entrons dans le mystère du Christ et nous nous livrons à son action mystérieuse et aspirons de tout son être à se ressemblance par la contemplation de ses mystères et l’écoute de sa parole. Pour nous, « l’Evangile est notre règle suprême », dit le Père Fondateur. Donc nous nous revêtons de Notre Seigneur Jésus-Christ et nous devenons les membres vivants de Lui. En plus, nous entrons dans ses dispositions intérieures. Nous connaîtrons Jésus pour parvenir à sa ressemblance.

Dans le contexte mondial et ecclésial aujourd’hui, cet engagement exige que nous mettions nos meilleures énergies au service de la formation pour parvenir à une vie unifiée dans l’Esprit, vie qui soit significative pour les autres et pour nous-même. C’est donc une formation qui nous aide à être des hommes conscients de leurs limites et qui sachent reconnaître leur histoire personnelle comme une histoire du salut. Et aussi des hommes qui sachent intégrer les dimensions de leur masculinité de façon équilibrée et bien mûre. Epris du Christ, hommes de prière, passionnés par le Royaume de Dieu, éducateurs de la foi chrétienne et missionnaires, à l’exemple de Saint Joseph, de Marie et de Saint Vincent de Paul. D’une présence simple et accueillante, nous privilégions les enfants ; les jeunes et surtout les pauvres et nous cherchons à les rendre les premiers destinataires et collaborateurs de la mission. Ouverts et responsables, nous sommes désireux de partager notre vocation avec toute la famille de notre chère Congrégation.

* **NOTRE PRIORITE**

Dans les pays où nous sommes présents depuis longtemps: en Alsace depuis presque deux siècles (1845) et à Madagascar depuis soixante ans déjà (1957), nous rencontrons des défis qui nous engagent à donner la priorité à certains aspects de la formation. Nous allons :

* Promouvoir une formation adéquate qui manifeste clairement nos traits caractéristiques : esprit de nos Saints patrons particulièrement Sainte Marie, Saint Joseph (comme éducateur) et Saint Vincent de Paul (Amis des pauvres), esprit de foi, esprit de famille et zèle apostolique.
* inculturer le charisme et la façon concrète de vivre la vie religieuse dans notre Congrégation
* former nos jeunes au sens de la communauté comme premier lieu d’évangélisation
* développer le sentiment d’appartenance à la Congrégation,
* développer le dialogue interculturel et interreligieux,
* vivre dans une attitude constante de discernement et de conversion,
* former à la collaboration en communauté,
* connaître et faire connaître notre Père Fondateur,
* chercher et mettre en œuvre de nouvelles formes de pastorale des enfants pauvres, orphelins, des jeunes de la campagne et des vocations car c’est dans cette partie de la moisson que le Divin Maître nous a envoyés dit le Père Fondateur.
* Développer le sens de la communion ecclésiale

Aujourd’hui, nous donnons essentiellement une formation générale aux jeunes en ayant le souci particulier de l’insertion des pauvres au sein de nos collèges. « Comme la majorité des malgaches vit dans le monde rural, il faudrait, pour tenir compte des besoins de notre pays, que les frères s’orientent vers les formations agricoles, techniques et artisanales ». Nous allons promouvoir aussi la pastorale et catéchèse dans nos établissements scolaires. Notre mission éducative et pastorale demande à être partagée avec nos collaborateurs laïcs.

* **FORMATION A LA VIE RELIGIEUSE DANS LA CONGREGATION DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE**

Ce qui fait qu’une personne soit un religieux ou une religieuse ; c’est par le fait qu’elle a passé différentes étapes de formation, données selon le cursus de formation de la congrégation où elle a adhéré. Pour répondre à la vocation reçue, il faut du temps, de la réflexion et d’études, de l’expérience et surtout de la prière et un accompagnement. La Congrégation apporte un soin particulier à la formation. C’est pour cela que les formateurs et les équipes de formation ne cessent de chercher des bons moyens pour que les jeunes en formation ou les Frères aient une formation adéquate dans leur cheminement de vie religieuse dans notre Institut.

* **CRITERES FONDAMENTAUX DE LA FORMATION**
* **Formation qui intègre toutes les dimensions de la personne.**

Cette formation accompagne chaque jeune de sorte qu’il se sente responsable de son propre développement, se laissant accompagner et interpeller. Ensuite de sorte qu’il soit conscient de vivre un processus graduel de connaissance en commençant au juvénat en général. C’est-à-dire, suite à l’accompagnement périodique fait par le responsable de la formation, le jeune arrive à se connaître soi-même progressivement. Il commence à prendre conscience de ce qu’il est et ce qu’il va devenir après sa formation. Il apprend petit à petit à gérer son affectivité et pourquoi pas sa sexualité et il cherche les moyens nécessaires à son équilibre personnel. Il se forme et s’exerce au discernement vis-à-vis de son choix. Sous-entendu, il y a une initiation au discernement, mais le discernement à faire varie selon l’étape de la formation. Cela permet au jeune de savoir déjà s’il est sur le bon chemin ou non. En plus il se forme au sens critique et devient capable de s’adapter aux situations. Il apprend à chercher activement le sens de sa vie qui est la source de paix intérieure. Et surtout, il développe l’activité intellectuelle, manuelle et artistique comme il peut. En suivant cette formation, il est important qu’il se sente libre. La renonciation aux biens matériels ne fait nullement obstacle au développement de la personne humaine, mais au contraire de par sa nature, lui est d’un grand profit.

* **Formation spirituelle.**

La formation spirituelle nous aide à vivre de sorte que le Christ soit premier dans notre vie. Nous sommes invités avec l’Eglise à l’écoute de l’Esprit-Saint. Alors, nous allons fixer nos yeux sur Jésus, le chef de notre foi. Comme l’épitre aux Hébreux le dit : « …les regards fixés sur celui qui est l’initiateur de la foi et qui la mène à son accomplissement, Jésus, lui qui, renonçant à la joie qui lui revenait, endura la croix au mépris de la honte et s’est assis à la droite du trône de Dieu». C’est-à-dire, il a inauguré pour nous la voie qui conduit au Père : voie d’abandon pleinement confiant à la volonté paternelle qui le mène à travers la passion, la mort à la gloire de la résurrection et de la vie auprès du Père. C’est avant tout par notre vie de prière que nous prendrons confiance plus vive de l’action du Saint-Esprit qui ouvre notre intelligence à la vérité qu’est Jésus et par là, nous engage à le suivre vers le Père. D’où l’importance de la formation spirituelle. Or la formation dans ce domaine varie d’une étape à l’autre. Au juvénat, on initie les jeunes à la prière de l’Eglise : l’office, la liturgie eucharistique, la lecture spirituelle, la récollection, la retraite spirituelle. Mais ici, c’est encore le responsable qui dicte tous ce que les jeunes vont faire. Même la lecture spirituelle et la façon de pratiquer l’office (Laudes et Vêpres). Ils commencent à participer à la liturgie paroissiale. Dans notre Congrégation, on intègre dans le programme du juvénat la préparation de Dimanche (partage sur les lectures du Dimanche). L’objectif de cette formation c’est de former les juvénistes à connaître les rites de la prière de l’Eglise. On l’adapte selon leur âge. « L’objectif du juvénat c’est d’aider les jeunes à mener une vie qui convienne à leur âge et mentalité, adaptée à leur évolution d’adolescents ».

On approfondit tous ce que nous venons de citer durant les années du juvénat au postulat. L’année de postulat débute par une retraite spirituelle de huit jours et se termine aussi par une retraite là où les jeunes font l’élection. Ici les jeunes commencent à prendre soin de leur vie de prière, mais bien sûr avec l’accompagnement de leur maître. On demande le partage de la lecture spirituelle qu’ils ont faite. Leur vie de prière fait partie de son évaluation à la fin de l’année du postulat. On commence à faire l’oraison, la méditation pendant quelques minutes. D’habitude c’est trente minutes par jour. Dans le programme de l’inter-postulat, il y a la session concernant la liturgie, l’Histoire de l’Eglise, la Bible, le Catéchisme de l’Eglise Catholique. Tout cela fait partie de la formation spirituelle dans notre Congrégation pendant le temps du postulat.

Au noviciat, on adopte la formation spirituelle mentionnée dans la Règle de vie et le Directoire des Frères de la Doctrine Chrétienne et dans les Documents de l’Eglise concernant cette étape de formation. Quant aux frères profès, on mettra à la disposition de chaque frère les moyens nécessaire à sa formation et à son apostolat.

* **Formation communautaire.**

Une formation communautaire aide à aimer l’Eglise locale et universelle et à participer à sa vie. Nous sommes invités à vivre publiquement une communauté d’amour. Nous continuons aux yeux des hommes la vie des premiers chrétiens qui n’avaient qu’un cœur et qu’une âme comme Saint Luc dit au quatrième chapitre des Actes des Apôtres : « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n’avaient qu’un cœur et qu’une âme ». Nous pouvons témoigner qu’aujourd’hui comme dans l’Eglise primitive, il est encore possible de vivre une vie fraternelle et missionnaire. Toutes les étapes de formation qui existe dans notre Congrégation visent l’importance de la vie communautaire. Nous disons aux jeunes qui souhaitent vivre avec nous que dans la communauté nous puissions vivre notre unité qui est le signe de la venue du Christ et source d’une puissante énergie apostolique. Vécue en perspective, la vie en communauté apparaîtra comme l’épiphanie d’une grande réalité intérieure. C’est-à-dire, « l’unité fraternelle dans le corps Mystique que le Christ réalise grâce à son amour créateur qui fait de nous un seul corps, dans la mesure même où nous acceptons par la foi, l’espérance et la charité de nous laisser unir en lui, pour réaliser son œuvre en nous-mêmes et dans les autres ». Les communautés jouent des rôles très important pour la formation de ses membres. Chaque année, elles élaborent un projet communautaire dans le cadre de la règle et des directives données par les autorités de la Congrégation. Ce projet précise :

* les modalités de la vie de prière, avec leurs temps forts comme récollection, lecture spirituelle, veillées de prières et de la vie commune ;
* l’organisation des tâches matérielles, de la détente, des loisirs et des fêtes ;
* les orientations apostoliques et le rôle de chacun doit y jouer ;
* les modalités de venir en aide aux frères éprouvés par la maladie ;
* le choix des moyens extérieurs d’information.

« Dans chaque communauté, la présence des frères retraités est appréciée pour : leur témoignage de fidélité et de sérénité, leur expérience et la contribution propre qu’ils lui apportent par leur exemple et la prière ».

* **ACTEURS ET LIEUX DE LA FORMATION**
* **Acteurs de la formation**
* **La Sainte Trinité**

Toute notre vie est entre les mains de Dieu. C’est lui qui nous accompagne dans tout ce que nous faisons. Accueillir le mystère de Dieu et sa présence en nos vies, nous conduit à proclamer son projet plein de patience et plein d’amour. Pour remplir la mission que l’Eglise leur confie, les frères ou ceux qui veulent vivre dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne acceptent de tout perdre afin de gagner le Christ, de le connaître, lui avec la puissance de sa résurrection et la communion avec ses souffrances. Aussi plus fervente sera leur union au Christ, plus florissante deviendra la vie de l’Eglise et plus fécond son apostolat. Comme le dit Perfectae caritatis: « Les membres de tout institut se rappelleront principalement que par la profession des conseils évangéliques ils ont répondu à une vocation divine de sorte que, non seulement morts au péché (cf. *Rm* 6, 11) mais encore renonçant au monde, ils ne vivent que pour Dieu seul. Ils ont en effet dédié entièrement leur vie à son service ; et ceci constitue précisément une consécration particulière qui s’enracine intimement dans la consécration du baptême et l’exprime avec plus de plénitude […] c’est pourquoi, il faut que les membres de tout institut, ne cherchant avant tout que Dieu seul, unissent la contemplation par laquelle ils adhèrent à lui de cœur et d’esprit, et l’amour apostolique qui s’efforce de s’associer à l’œuvre de la Rédemption et d’étendre le Royaume de Dieu ». Donc quiconque veut servir Dieu dans cette Congrégation, doit bien comprendre qu’il lui faut se consacrer tout entier à procurer la gloire de Dieu, son Souverain Créateur et Seigneur.

Le Fils, Verbe incarné du Père, révèle à l’homme son mystère et sa haute vocation. Sa Parole est source de vie et de croissance et s’incarner en nous. La réponse à une vocation particulière dans notre Congrégation, exprime avant tout la primauté de l’amour du Christ. Cherchant sans cesse à rencontrer le Christ dans la foi, nous nous efforcerons de vivre en sa présence et en son amitié et d’imiter en lui l’Annonciateur de don de soi et du sacrifice total pour nos frères et tous les hommes.

L’Esprit reçu au baptême et à la confirmation continue son œuvre dans nos vies. C’est dans la docilité au Saint-Esprit et dans la fidélité à l’Eglise que tous, selon leurs dons, leurs ressources et leurs fonctions propres, doivent avancer directement par la voie d’une foi vivante qui stimule l’espérance et agit par la charité. Comme Lumen gentium le dit : « Dans les formes diverses de vie et les charges différentes c’est une seule sainteté que cultivent tous ce que l’Esprit de Dieu et qui obéissant au Père en esprit et en vérité, marche à la suite de Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participant de sa gloire. Chacun doit résolument avancer, selon ses propres dons et ressource, par la voie d’une foi vivante qui stimule l’espérance et agit par la charité »

* **L’Eglise**

« Avec l’Eglise, nous écoutons l’invitation de l’Esprit-Saint et nous fixons les yeux sur Jésus Christ ». Dans l’Eglise, nous recevons les sacrements de l’initiation chrétienne qui nous font faire l’expérience de la foi vécue en communauté. L’Eglise est le témoin principal de notre réponse à l’appel du Seigneur, de notre attention au cri des jeunes et enfants pauvres. Dans ce but, la Congrégation assume en particulier l’enseignement de la Doctrine du salut à travers les diverses œuvres de jeunesse. Elle veut être présente dans les régions ou pourquoi pas en pays non encore christianisés pour répondre à l’appel de l’Eglise. En elle, nous vivons notre consécration totale au Seigneur et notre service de l’humanité jusqu’à la fin de nos jours.

* **Le Père Fondateur**

L’influence du Père Fondateur s’exprime de façon spéciale dans le cadre de la formation. Son histoire personnelle ne constitue pas seulement un héritage mais un défi pour nous. Avec ses amis, il a eu du bonheur, car à ces contacts, il puise avec une piété approfondie l’amour de la conquête des âmes qui l’anime toute sa vie. Il était un grand serviteur de Dieu, ami et apôtre zélé de la jeunesse et surtout initiateur éminent et éclairé en matière de l’éducation et de l’enseignement. Comme lui qui sut reconnaître les besoins de l’éducation de son époque, nous exerçons à notre tour en plénitude notre sacerdoce baptismal par notre don à Dieu dans la disponibilité entière au service de la jeunesse. Nous nous rappelons que dans notre société moderne, l’éducation de la jeunesse est d’une importance capitale et que les jeunes forment une immense terre de mission, source d’inquiétude et porteuse d’espérance pour nous.

* **Les Frères directeurs (juvénistes) ou Maîtres (postulants, novices**)

Pour le juvénat, c’est le frère directeur et le préfet qui animent et assurent la formation de nos juvénistes selon les consignes de l’autorité locale de la Congrégation. Les frères responsables, en collaboration étroite avec leurs parents, s’efforcent de leur assurer une expérience convenable des réalités humaines notamment par des rapports normaux avec leur famille et les jeunes de leur âge. Mais, de fait, en beaucoup de pays, même chez nous (Madagascar), les vocations d’adolescents ont diminué ; alors pour accueillir les candidats adultes qui se présentent, le juvénat fait place à des communautés ordinaires, mais cet accueil ne va pas sans quelques exigences particulières pour ces dernières. Ils portent le nom de « stagiaires » à ce moment-là. Normalement la durée de cette formation est une année. Tandis que pour le postulat et le noviciat, il y a une équipe de formation pour chaque étape respective, mais ce sont les frères maîtres qui organisent ces formations et choisissent les programmes et organisent l’équipe de formation avec l’accord du Supérieur général de la Congrégation. La durée de formation pour le postulat est une année et celle du noviciat est deux ans.

* **La personne elle-même**

Même s’il y a le directeur et préfet, pour le juvénat et maîtres pour le postulat et noviciat, c’est la personne elle-même qui est responsable de sa formation. Elle doit se sentir la première responsable de sa formation et de sa croissance durant sa vie dans notre Congrégation. Les frères responsables pour chaque étape de formation sont là en tant que guides et organisateurs ou références. En devenant conscient de l’appel de Dieu, cette personne se met en attitude d’écoute et de discernement et s’ouvre à une réponse progressive. Nous formons des jeunes pour être responsables. Tout d’abord, responsable de leur propre vie et celle des autres dans la liberté. Ils apprennent à avancer avec une communauté, à aimer et à se dévouer à la Congrégation. Au long des différentes étapes de la vie, ils deviennent capable d’assumer les problèmes ou conflits. Ils apprennent à reconnaître que ces difficultés forgent le caractère et la volonté et nous rendent solidaires des autres et nous conduisent de plus en plus sur le chemin de notre foi.

* **Lieux de la formation**
* **La famille**

La famille a une grande importance pour la société en général et pour l'enfant en particulier. C’est le premier lieu de la formation pour les enfants et les jeunes. Depuis la création du monde, elle est l'essence même de toute civilisation. « C'est le noyau, le lien le plus puissant qui puisse souder des êtres humains entre eux, étant la plus petite et la plus intime communauté d'individus partageant la même généalogie. Et c'est à cette école qu'un enfant acquiert toutes les bases de ses expériences à venir et les principales leçons de vie ». C'est l’endroit dans lequel un enfant fait ses premiers pas dans la vie. C’est-à-dire, il commence à découvrir le monde qui l'entoure et commet ses premières erreurs. Cet univers, dans le sein  duquel il évolue depuis sa naissance, lui enseignera les valeurs essentielles à son évolution psychologique et émotionnelle telles que l'amour, la tolérance, le respect, l'entraide, l'esprit d'équipe, le sens de responsabilité ou le pardon. Tout cela constitue les éléments fondamentaux dans la vie religieuse. Le concept du bien et du mal lui est alors inculqué très tôt ainsi que la notion de la conscience, ce qui est fondamental dans une société. Le premier lieu de l’apprentissage de l’amour de Dieu, c’est la famille. C’est pour cela que la Congrégation crée une relation étroite avec la famille proche des jeunes pendant les deux premières étapes de la formation (juvénat et postulat) et elle (la Congrégation) collabore avec elle (la famille) en vue du bien de l’éducation et de la formation. « C'est la famille qui engendre le développement sain ou malsain de l'enfant, qui l'éclaire jour après jour dans le bon chemin, qui le guide dans ses choix tout en lui laissant la liberté d'exprimer ses goûts, qui l'aide à affirmer sa personnalité et à gagner de l'assurance et la confiance en soi ».

Bref, la famille est le point du départ de toute une vie et une boussole pour s’orienter vers une future réussi.

* **La communauté**

C’est le cadre privilégié de la formation car il aide à faire l’apprentissage du dialogue, de la communion, de l’interdépendance et de réconciliation. C’est là que s’incarnent le charisme et l’esprit du Père Fondateur, où est la mieux mise en œuvre la dimension communautaire à notre vie en tant que Frères de la Doctrine Chrétienne. La communauté est insérée dans l’Eglise locale toujours prête à se laisser évangéliser. Elle donne un témoignage de vie simple, sobre, responsable et solidaire. Elle privilégie la présence parmi les jeunes et les accompagne dans le discernement de leur vocation. Dans la communauté, chacun acquiert dans sa fraternité un esprit de compréhension et de collaboration qui le rend plus apte et à coopérer avec les autres. « La communauté comme telle est un corps apostolique uni qui soutient, guide et évalue le travail de chacun ». D’où l’importance de la communauté dans notre vie.

* **La congrégation.**

« Afin de répondre au mieux à sa tâche, la Congrégation apporte un soin particulier à la formation de ses membres. Nous ne perdrons jamais de vue que cette formation active et permanente vise à atteindre une maturité humaine, chrétienne et religieuse plus grande », dit la Règle de vie des Frères de la Doctrine Chrétienne. La vocation et la mission de notre Congrégation sont exprimées dans notre Règle de Vie et Directoire. « Le chapitre général détermine les grandes orientations de la Congrégation et leurs principes d’application, cherche à adapter son action aux besoins de chaque époque, dans la fidélité à l’esprit du Père Fondateur, ouvrant ainsi à l’unité de pensée et d’action entre tous les frères ». Le conseil général, par son projet d’animation, encourage et favorise les échanges entre les diverses unités développant ainsi le sentiment d’appartenance à la Congrégation. Le Gouvernement Général, dernier responsable de la Formation initiale et permanente dans la Congrégation, assure l’unité des critères au moyen d’orientations générales et coordonne les différentes initiatives de formation dans toute notre Congrégation. Le Gouvernement décide, à leur niveau, des étapes importantes de la vie chaque religieux et s’assure de l’élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation soutenant et motivant de façon spéciale les équipes de formation.

Pour les Frères de la Doctrine chrétienne, la formation pour un frère se fait par des différents niveaux avant de se lancer définitivement. Ces étapes de base peuvent être classées ainsi : le pré-juvénat, le juvénat, le postulat, le noviciat et le scolasticat spécifié pour les Frères de la Doctrine Chrétienne au nom de ‘‘Jeunes Frères’’. Chaque niveau de formation a sa spécificité et ses objectifs.

* **ITINERAIRE DE LA FORMATION DANS LA CONGREGATION DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE A MADAGASCAR**
* **FORMATION INITIALE**
* **Animation vocationnelle (pré-juvénat).**

Comme toutes les autres Congrégations, notre Institut envisage la pastorale des vocations comme un devoir pour chaque frère et pour chaque communauté. L’éveil et le soutien des vocations pour la Congrégation sont confiés au zèle éclairé à la prière de chacun des Frères et de chacune de communauté locale. Convaincu que c’est toute la communauté chrétienne qui est responsable de l’éveil, du discernement et de l’éducation des vocations pour l’Eglise, les Frères travailleront avec les prêtres des paroisses, les parents et les militants chrétiens. Ils inviteront en particulier les membres les plus engagés de la communauté éducative à participer avec eux à l’action des organismes de la pastorale des vocations. Les vocations une fois découvertes, il s’agit de les accueillir et de les soutenir. Cette étape, considérée comme la première, est le temps où les jeunes auront le premier contact avec la congrégation sans même espérer d’y rester ou non, mais tout simplement avec le désir et le vouloir être religieux un jour.

Pendant ce temps-là, l’objectif du responsable c’est d’orienter les jeunes selon leur vouloir ou bien leur choix être prêtre : diocésain ou religieux ou bien être un religieux tout court. Il leur montre le chemin qui doit les mener à ce point. Il les oriente dans la congrégation qui leur va selon ce qu’ils veulent. C’est la raison sur laquelle les frères réunissent les jeunes en classe secondaire, prétendant avoir une vocation religieuse, une fois par trimestre pour ceux qui viennent de loin et une fois par mois pour ceux qui habitent à Fianarantsoa. On les rassemble pendant trois jours pendant aux vacances de Noël, Pâques et après la clôture de l’année scolaire. Les buts de ces rencontres sont multiples :

* Pour se connaître
* Présenter aux jeunes les différentes congrégations religieuses existantes, parce que beaucoup d’entre eux ne savent pas encore la différence entre religieux, prêtres religieux et prêtres diocésains et ce sera après avoir su qu’ils font leur choix.
* Pour les aider à bien distinguer les différentes congrégations pour qu’ils puissent en choisir une
* Pour se familiariser avec les frères surtout avec les juvénistes
* Pour leur montrer les rythmes de vie au Juvénat (ordre du jour)
* Pour leur apprendre déjà la vie communautaire à partir de la vie en groupe avec des personnes d’origines différentes.
* Pour les aider à prendre une décision à la fin du cycle secondaire.
* Pour savoir leur niveau intellectuel afin de leur apporter l’encadrement et le soutien nécessaire. Dans ce domaine-là, il y a le test de niveau trimestriel pour ceux qui sont en classe de troisième.

En général, on peut dire qu’à part le fait de faire connaître la congrégation aux jeunes, on cible aussi leurs intérêts et on les guide pour ne pas se tromper de congrégation. Pendant leur rencontre, ils sont accompagnés par les frères responsables. Comme ça, ils peuvent bien se décider, à la fin de leur cycle secondaire, sur la vraie forme de vie dans laquelle ils veulent faire partie.

SYNTHESE :

|  |  |
| --- | --- |
| N° | ACTIVITES |
| 1 | Animation vocationnelle |
| 2 | Rencontre mensuelle pour les jeunes en ville |
| 3 | Rencontre trimestrielle : 3 jours de vacances pour tous les jeunes et test de niveau pour les classes de troisième |

* **Le juvénat**

Pour les adolescents, presque tous les instituts enseignants ont gardé le Juvénat comme structure d’accueil. Pour les Frères de la Doctrine Chrétienne, c’est une maison de formation dans laquelle les jeunes, se destinant à la vie religieuse et voulant être Frères dans notre Congrégation un jour, reçoivent l’enseignement classique du second cycle (Classe de 2nde à Terminale). Autrement, la formation est encore basée par l’enseignement général avec une initiation classique à la vie religieuse. Ils apprennent à vivre ensemble avec leurs collègues, à s’organiser et sont invités à suivre un rythme de vie autre qu’habituellement de chez leur famille respective : des laudes, une messe journalière et des vêpres, une recollection mensuelle et une retraite annuelle qui, généralement, débute l’année scolaire. Cette formation dure trois ou quatre ans à moins d’une exception.

Là où le Juvénat est jugé utile, on sera attentif à l’organiser comme un centre pastoral des vocations en vue d’aider les jeunes à mieux discerner l’appel de Dieu dans leur vie. Pour le suivi de ces jeunes, les responsables doivent orienter leur attention surtout, sur leurs études, les surveiller de plus près. Cette formation est également faite :

* pour les initier à la vie communautaire (partage, résolution des problèmes quotidiens, prière, jeux ensembles, travail, rythme avec les horaires, etc.)
* Pour constater qu’un juvéniste est sociable ou non
* Pour connaître le caractère de chacun (les points forts et les points faibles) pour pouvoir les guider
* Pour savoir la situation familiale du jeune (problèmes, soutiens, présences dans les réunions annuelles, aide ou don, etc.)
* Pour leur faire connaître et leur faire apprendre petit à petit le rythme de la vie religieuse

Quelles stratégies adopte la congrégation pour atteindre ces objectifs ?

* On leur donne des heures d’étude à la maison, obligatoire pour tout le monde.
* Le responsable doit les accompagner à partir des notes et remarques des professeurs dans leurs bulletins, les soutient et essaie de trouver de l’aide selon le besoin de chacun.
* Le responsable doit faire connaître aux jeunes leurs personnalités selon ce que montre leur attitude quotidienne pour qu’ils puissent s’ajuster : leur faire connaître leur personnalité, les points forts et points faibles
* En sortant du juvénat, les jeunes doivent être initiés à la prière communautaire (laudes et vêpres), retraite et récollection, lecture sainte et biblique (accompagnée par le responsable), préparation de dimanche
* Ils doivent faire une réunion et/ou évaluation entre eux suivie des rapports
* On y exige une relation constante entre les jeunes et ses parents.

Enfin, l’accompagnement individuel et mensuel fait par le responsable est effectif et c’est lors de cet accompagnement que le frère responsable remet sur les rails les jeunes qui dérapent. La répartition des tâches quotidiennes, notamment le tour de prière, les responsabilités du nettoyage, le tour de cuisine, etc, aide le responsable à faire le suivi de l’assiduité de chacun, la maturité à leur âge et à savoir s’ils sont sérieux dans leur travail. Deux réunions des parents sont animées par le frère responsable (à la fin du premier trimestre et à la fin de l’année scolaire) pour faire une évaluation-partage avec les parents à propos de leurs enfants. Tout cela rassemble les facteurs pour sélectionner les jeunes qui peuvent continuer leur formation religieuse dans la congrégation (la formation au postulat ou pour être stagiaire).

En somme, dans cette étape préliminaire à la formation religieuse proprement dite, chaque institut a le plus grand soin des jeunes que le Seigneur lui envoie. Le texte ci-après traduit très bien, me semble-t-il, cette sollicitude : « Quelle que soit la structure mise en place, on se rappellera que la personne du jeune est la première. Elle visera à reconnaître et à développer les richesses profondes de chacun, en favorisant, dans un climat de confiance, une éducation de la liberté, de la responsabilité et de la créativité. Elle aidera enfin le développement de sa vocation baptismale dans laquelle s’enracine le vocation personnelle ».

**Tableau d’évaluation pour le Juvénat ou Stagiaire**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINES** | **OBJECTIFS** | **INDICATEURS** |
| **Santé** | S’assurer de la bonne santé physique et mentale du candidat | Tests de santé avant l’entrée en formation. |
| **Famille** | Créer un lien entre la famille du candidat et la circonscription | Connaissance réelle de la famille et sa participation future à la formation éventuelle du candidat. |
| **Personnalité et formation du caractère** | Cultiver une vie relationnelle simple faite de confiance.  Accepter un formateur | Intérêt persistant et recherche sincère.  Maturité et équilibre. Sens de la responsabilité et de l’honnêteté. Sociabilité |
| **Vie de groupe** | S’initier à la vie communautaire. | Régularité aux rencontres : prières, jeux, études, travail, accompagnements, repas  Volonté de partager. |
| **Formation spirituelle et religieuse** | S’initier à la prière et aux sources chrétiennes | Intérêt pour la prière personnelle et communautaire. |
| **Vie intellectuelle** | Assurer une mise à niveau | Confirmation des capacités académiques par la réussite aux examens officiels (Bac) |

* **Le postulat**

Le nouveau Droit Canon ne parle pas du Postulat, mais cette structure existe dans la plupart de Congrégation comme chez nous. Ce qui est écrit dans le Canon 597 dans le deuxième paragraphe est : « Nul ne peut être admis sans une préparation convenable ».

La formation au postulat est une formation qui se tient après avoir passé trois ou quatre ans au Juvénat ou une année de stage pour ceux qui ont déjà leur diplôme du baccalauréat. C’est le temps préparatoire au Noviciat. Sa durée est une année dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne. Pour le moment nous n’avons pas encore un Postulat à part, mais cette formation se déroule au Noviciat.

Il dure une année pour donner l’occasion aux postulants de connaître l’Institut de l’intérieur en partageant la vie communautaire et apostolique. Cette formation est enrichie par des sessions et des enseignements inter congrégations. Il permet aux jeunes de mûrir sa décision d’entrer au Noviciat en lui donnant une meilleure connaissance de l’Institut et de ses aptitudes personnelles. Les postulants font une expérience de recherche dans une dynamique à la fois d’émerveillement et d’interrogation. Grâce à une meilleure connaissance des Frères et de la Congrégation et d’un discernement de leur vie, ils réunissent les éléments qui leur permettront de porter un jugement et de préciser leur appel à suivre Notre Seigneur Jésus Christ dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne.

Ce temps permet aussi à l’Institut d’étudier les aptitudes des jeunes et d’examiner les motifs qui déterminent leur choix.

La formation religieuse ‘‘Postulat’’ est un temps consacré pour les jeunes qui veulent entrer dans la congrégation de prépare une demande et de déposer sa candidature pour y adhérer. Dans ce cas, les jeunes, après avoir observé pendant des années, font leur analyse, y réfléchissent, l’évaluent pour enfin pouvoir se décider. Cette dernière étape est la plus importante et constitue l’objectif principal de la formation au postulat. C’est la raison sur laquelle, à la fin de l’année, les jeunes doivent faire une élection entre la vie religieuse dans la congrégation ou la vie laïque ou encore tisser un lien dans une autre congrégation.

**Tableau d’évaluation pour le Postulat**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINES** | **OBJECTIFS** | **INDICATEURS** |
| **Santé** | S’assurer de la bonne santé physique et mentale du candidat | Hygiène de vie personnelle.  Régimes personnels  Fréquences des problèmes de santé |
| **Personnalité**  **Formation du caractère** | Renforcer la base humaine pour arriver à une réelle liberté.  Réfléchir sur l’histoire personnelle  Accéder à plus de maturité | Croissance dans la connaissance de soi, conscience de la sexualité, affectivité. Transparence.  Bonne relation des règles de comportement (hygiène, tenue vestimentaire, comportement à table, vie en public). |
| **Formation religieuse et spirituelle** | Respecter un programme de prière.  S’initier à la spiritualité de la Congrégation | Participation à la liturgie commune.  Engagement à la prière personnelle et communautaire et à la direction spirituelle |
| **Vie religieuse** | Accueillir les exigences du noviciat | Volonté de s’engager dans la dynamique présente |
| **Vie communautaire** | Contribution et responsabilité. Partager ses propres dons. Dépasser les conflits. Gestion des ressources.  Sens évangélique | Ouverture au partage.  Communication. Capacité à reconnaître ses erreurs.  Participation à la vie du groupe. |
| **Engagement pastoral** | Assumer un engagement dans une pastorale locale.  Intérêt pour la vie d’une communauté ecclésiale. | Intérêt pour l’acquisition de nouvelles aptitudes dans le travail pastoral.  Amour pour les pauvres et les plus défavorisés |
| **Vie intellectuelle** | Humanités. Initiation à la Bible et la liturgie. Histoire de l’Eglise. Langues. Conscience critique. Méthodologie | Equilibre entre études et d’autres dimensions de la formation |

* **Le noviciat**

Comme titre d’introduction, il est à rappeler que la formation au noviciat, pour les Frères de la Doctrine Chrétienne est pour deux ans : une année canonique durant laquelle les novices vivent strictement dans la prière, le silence interne et externe, puis une deuxième année pour les expériments : à la librairie et imprimerie Saint Paul Ambatomena et des « expériments » de brousse. Ces expériments terminent par un expériment dans les communautés des Frères qui sont disponibles pour les accueillir. Autrement dit, la deuxième année de formation au noviciat est une période d’expérimentation à la vie religieuse proprement dite (l’harmonisation du travail avec la prière et les autres activités, etc.).

Les *Directives sur la formation dans les Instituts religieux* définissent le Noviciat comme suit : «Le noviciat, par lequel commence la vie dans l'institut, est ordonné à ce que les novices aient une meilleure connaissance de la vocation divine telle qu'elle est propre à l'institut, qu'ils fassent l'expérience du genre de vie de l'institut, qu'ils imprègnent de son esprit leur pensée et leur cœur, et que soient éprouvés leur propos et leur idonéité. Compte tenu de la diversité des charismes et des instituts, on pourrait, en d'autres termes, définir le but du noviciat comme un temps d'initiation intégrale à la forme de vie que le Fils de Dieu a embrassée et qu'il nous propose dans l'Evangile, dans l'un ou l'autre aspect de son service ou l'un ou l'autre de ses mystères ».

Le but et les objectifs du Noviciat ne manquent pas non plus dans le *Code du Droit Canonique*. Des articles les mentionnent clairement l’admission d’un candidat au Noviciat : *Droit Canon* N° 597 et 641 à 645. Donc, il est normal que nous les retrouvions dans notre Règle de Vie à quelques nuances près. *Règle de Vie des Frères de la Doctrine Chrétienne*, Articles 81, 82 et 83. Il est bien de citer ci-après ceux qui concernent la finalité de la formation des novices. Pour eux, la finalité de la formation est :

* de mieux connaître leur vocation. C’est-à-dire découvrir à quoi Dieu les appelle. Ce qu’est cette vocation dans l’Eglise : Canon N°646
* d’expérimenter la vie de l’Institut : vivre concrètement leur vocation selon la manière propre à l’Institut (prière, mission, style de vie, communauté. Ce qu’est cette manière évangélique de vivre. D’où des jeunes dynamiques, aptes à la vie religieuse selon la Règle de vie des Frères de la Doctrine Chrétienne et être responsable en tout ce qu’ils entretiennent. Canon N° 652 § 1
* De se laisser imprégner par l’esprit qui anime l’Institut. Cet art de vivre évangélique spécifique.

Il faut savoir qu’il n’y ait plus de Noviciat sans Maître ou Maîtresse de novices. Il tient une place importante dans la formation des novices. C’est sa charge de former les novices selon un programme de formation (direction et gouvernement = Canon 650 § 1 et 2). « Il appartient au Maître des novices et à ses collaborateurs de discerner et d’éprouver la vocation des novices, et de les former progressivement à bien mener la vie de perfection propre à l’Institut », comme le mentionne le Canon 652 §1. Donc, les rôles de formateur c’est : d’apprendre et de montrer aux novices la vraie vie religieuse : le rythme quotidien, la vie communautaire, la vie de prière, les différentes activités et le travail. Comme le Canon 652 §2 dit : « Les novices seront amenés à cultiver les vertus humaines et chrétiennes ; par la prière et le renoncement à eux-mêmes, ils seront introduits dans une voie de plus grande perfection ; ils seront formés à contempler le mystère du salut, à lire et à méditer la Sainte Ecriture ; ils seront préparés à célébrer le culte de Dieu dans la sainte liturgie ; ils apprendront la manière de mener une vie consacrée à Dieu et aux hommes dans le Christ par les conseils évangéliques ; ils seront instruits du caractère et de l’esprit de l’institut, de son but et de sa discipline, de son histoire et de sa vie ; ils seront pénétrés d’amour pour l’Eglise et ses Pasteurs sacrés ». En s’inspirant de L’Exhortation apostolique post-synodale du Pape Jean Paul II intitulée *Vita Consecrata* parue le 25 Mars 1996, le Pape François disait aux Supérieurs généraux des différentes Congrégations en 2014 qu’il y a quatre piliers dans la formation : spirituelle, intellectuelle, communautaire et apostolique.

Bref pour les responsables de formation (Maître des novices et collaborateurs), la finalité du Noviciat c’est d’abord, discerner et éprouver la vocation des novices. C’est-à-dire vérifier et peser leurs aptitudes humaines et spirituelles. Puis former progressivementà bien mener la vie de perfection propre à l’Institut. C’est-à-dire former, éduquer et initier progressivement les jeunes à bien mener leur vie à la vocation divine propre à l’Institut.

Pour atteindre les objectifs que nous venons de citer, il faut des stratégies. Chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, pour les deux ans de formation, les novices suivent une formation spirituelle, une formation académique. Tout cela est suivi d’un accompagnement fait par leur Frère Maître.

Dans la formation spirituelle, il y a :

* Les enseignements sur la vie spirituelle : Bible, vie religieuse, droit canon, vie des saints, histoire de l’église, les vœux religieux qui se déroulent sous forme des sessions à l’Inter-Noviciat.
* La connaissance de la congrégation : histoire de la Congrégation des frères de la Doctrine Chrétienne, Règle de vie et Directoire des Frères de la Doctrine Chrétienne, la spiritualité, les méthodes de l’oraison, les méthodes de récollection et la retraite, le chapelet (tout ce qui fait partie de la prière de l’église), enseignement donné par l’équipe de formation.

La formation académique contient le cours de français, informatique, initiation à la pédagogie, connaissance générale.

A cette formation spirituelle et académique, s’ajoutent la formation humaine qui se manifeste sous forme de travail et de service journalier comme le nettoyage, les différentes responsabilités (poulailler, animaux domestiques, marché, économe, matériels….). La Congrégation met dans le planning de la formation le sport et les détentes. Pour nous, les jeux et les sports collectifs permettent aux jeunes d’avancer progressivement dans la vie communautaire. Ces sont des bons endroits et des bons moments pour corriger les comportements, la brutalité, l’individualisme, etc…

L’accompagnement et colloque avec le maître qui se fait au moins deux fois par mois pour chaque novice permet d’évaluer déjà la vie du novice.

**Tableau d’évaluation pour le Noviciat**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINES** | **OBJECTIFS** | **INDICATEURS** |
| **Santé** | S’assurer de la bonne santé physique et mentale du candidat | Hygiène de vie personnelle.  Régimes personnels  Fréquences des problèmes de santé |
| **Personnalité**  **Formation du caractère** | Motivations. Identifier les fragilités et les blessures intérieures. Capacité à prendre des décisions. Capacité à prendre un engagement pour toujours. | Connaissance de soi avec ses qualités et l’acceptation des fragilités et de blessures intérieures. |
| **Formation religieuse et spirituelle** | Approfondissement de la rencontre avec le Christ et du charisme de l’institut.  Docilité à l’Esprit.  Intégration d’une vie intérieure.  Ouverture à la Parole de Dieu | Goût pour la prière personnelle. Contact personnel avec le Christ. Maturité et capacité à vivre une certaine solitude et dans le silence. Aimer la spiritualité de Fondateur. Désir de Dieu |
| **Vie religieuse** | Commencer à vivre de fait les trois vœux.  Comment je l’ai traduit ?  Comment le Fondateur l’a vécu? | Partage affectif des biens et coresponsabilité.  Transparence dans la vie relationnelle. Ecoute des avis des autres et des formateurs. |
| **Vie communautaire** | Capacité de partager et d’écouter. Capacité de tenir une responsabilité confiée par le maître des novices. | Accueil des remarques des autres. Renoncement à des projets ou à de vues personnelles. Participation aux responsabilités confiées. |
| **Engagement pastoral** | Lien entre vie religieuse et vie pastorale. | Volonté d’apprentissage et relecture. |
| **Vie intellectuelle** | Fréquenter les sources de l’Institut et la théologie de la vie religieuse | Lecture effective des Ecrits de Fondateur et des documents sur la vie religieuse. Travail personnel sur un thème de la spiritualité de la Congrégation. |

**Tableau d’évaluation pour le stage (noviciat)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINES** | **OBJECTIFS** | **INDICATEURS** |
| **Santé** | Capacité de tenir le coup physiquement dans une situation apostolique | Maîtrise de l’emploi du temps. Adaptation alimentaire. Adaptation aux conditions climatiques. |
| **Personnalité**  **Formation du caractère** | Adaptation à un autre milieu que le milieu d’origine. Ouverture radicale à une autre région et respect d’une autre culture. | Capacité d’initiative, adaptation, flexibilité. Capacité de faire face aux défis du contexte.  Volonté d’apprendre un nouveau dialecte.  Ouverture à l’accompagnement et à la relecture |
| **Formation religieuse et spirituelle** | Approfondissement.  Unifier vie spirituelle et vie apostolique | Vie intérieure connectée à la vie apostolique. Prière alimentée par la vie apostolique |
| **Vie communautaire** | Communauté apostolique, avec des confrères de génération différente. | Participation à la réflexion pastorale de la communauté et participation à la vie commune. |
| **Engagement pastoral** | Apprentissage de la vie apostolique.  Entrer dans la réalité pastorale auprès d’une communauté sur le terrain. Vérifier que le candidat accroche à la vie apostolique | Initiative et créativité. Fidélité à la tâche impartie. Générosité et don de soi par rapport aux confrères et aux gens. Sensibilité aux pauvres. |
| **Vie intellectuelle** | Compréhension de l’Eglise et du peuple qu’on sert. | Goût pour connaître l’Eglise, le peuple dans lequel se vit le stage par des lectures ou des recherches personnelles. |

* **PROFESSION TEMPORAIRE**
* **Formation permanente.**

« Dans la perspective d’un engagement définitif au sein de l’institut, cette étape vise avant tout l’acquisition, par les nouveaux profès, d’une maturité suffisante dans tous les domaines essentiels de la vie religieuse propre de l’institut. Ainsi, cette étape est principalement un temps d’approfondissement de l’engagement spirituel et religieux. Hors du cadre porteur du noviciat, le jeune est accompagné dans la recherche d’une discipline personnelle de vie spirituelle, apte à le porter ensuite dans sa vie active. Il s’agira d’allier une spiritualité apostolique pratique à la dimension active d’un travail à plein temps (études, activités pastorales ou professionnelles) à la dimension théologale d’une consécration de soi. Les profès doivent être amenés à un équilibre entre les études, les activités pastorales ou professionnelles, la prière et le ressourcement spirituel. Toutes ces activités sont soutenues par l’accompagnement spirituel et par les évaluations des formateurs (supérieurs des communautés).

Cette étape est aussi un temps d’acquisition d’une compétence propre à chaque forme de vocation religieuse, et sanctionnée sur le plan académique ou professionnel ».

L’engagement temporaire va de cinq à neuf ans, mais il peut être prolongé par la décision du supérieur général avec le consentement de son conseil.

La période immédiatement consécutive au Noviciat est considérée comme particulièrement délicate pour la formation du jeune religieux. C’est pourquoi elle demande une attention spéciale de la part des Supérieurs des communautés. Dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne, cette formation se poursuit dans une communauté active.

Les jeunes frères poursuivent leur formation en s’y consacrant durant une période de temps déterminée par le programme de province. La vie de prière, la direction spirituelle et l’initiation apostolique permettent aux jeunes frères d’approfondir leur foi et leur vie religieuse. Ils suivent un programme équilibré de formation générale et professionnelle adaptée à leur orientation personnelle et aux besoins de la Congrégation après l’expérience d’un apostolat actif. La période de l’accès aux études supérieures varie selon la situation que vit chaque frère, mais en général, c’est trois ou quatre ans après les premiers vœux.

*Le Code de Droit Canonique* 659 §1 et 660 §1 précisent ce qui attend les jeunes profès après leurs vœux en disant : « Dans chaque institut, après la première profession, la formation de tous les membres sera complétée pour qu'ils mènent plus pleinement la vie propre de l'institut et réalisent de manière plus adaptée sa mission ; la formation sera systématique, adaptée à la capacité des membres, spirituelle et apostolique, doctrinale en même temps que  pratique, comportant même, s'il est opportun, l'obtention de titres appropriés tant ecclésiastiques que civils ».

Donc pendant la période des vœux temporaires, les jeunes frères sont appelés à vivre leur réponse de consacrés dans une communauté apostolique où ils peuvent exprimer leur capacité de don et de service pour l’Eglise à travers la Congrégation.

Le désir d’une formation permanente nous maintiendra dans la fidélité à notre mission. De leur côté, les supérieurs considèrent comme un devoir essentiel d’écouter les désirs de leurs confrères et de leur proposer le temps nécessaire pour une formation permanente, dit la *Règle de Vie des Frères de la Doctrine Chrétienne* dans l’article 81. *Le Code de Droit Canonique* ajoute encore : « Tout au long de leur vie, les religieux poursuivront avec soin leur formation spirituelle, doctrinale et pratique, et les Supérieurs leur en fourniront les moyens et le temps nécessaire ». Alors, il est intéressant de noter que la formation permanente se fait au jour le jour dans chaque communauté. Les réunions communautaires constituent un moyen spécialement important de cette formation au niveau local. Elles ont lieu normalement au moins une fois par mois. Elles permettent aux frères des échanges de vues sur l’Evangile, la vie menée ensemble, la mission partagée, les besoins de l’Eglise et de la société. Le sport, les jeux et les détentes ensemble favorisent la consolidation de la relation fraternelle. On peut rajouter encore par une évaluation personnelle, soin personnel, sessions, rencontres inter-congrégation, lecture spirituelle, et surtout la récollection mensuelle et la retraite annuelle.

Pour améliorer la formation permanente, la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne réunit une assemblée générale au moins une fois par ans pour tous ses membres sans exception et une rencontre pour tous les jeunes frères.

L’organisation de l’assemblée est faite par le conseil local, mais celle des jeunes frères par leurs frères responsables.

* **Renouvellement des vœux.**

Au jour des premiers vœux, les frères prononcent clairement qu’ils vont vivre pendant un temps précis les trois vœux (Chasteté, pauvreté et obéissance) dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne. C’est-à-dire, pendant une année. Trois mois avant l’expiration de cette période, le jeune frère fait une demande manuscrite au Provincial s’il peut renouveler ses vœux ou non. Ce dernier, avec le rapport du responsable de la communauté et les membres de la communauté où vit le jeune profès qui demande le renouvellement lui répond à son tour après le consentement de son conseil. Après une année de vie de profession, le jeune frère peut demander deux ans fois deux ans avec la même procédure jusqu’au moment où il veut déposer sa demande pour les vœux perpétuels. L’émission du renouvellement des vœux est précédée d’une retraite de discernement et d’élection quel que soit sa durée, mais au minimum trois jours.

Bref, ce temps de profession temporaire a donc pour but d'affermir la fidélité des jeunes professes et profès, quoiqu'il en soit des satisfactions dont la vie quotidienne «à la suite du Christ» peut les gratifier ou non.

* **PREPARATION A LA PROFESSION PERPETUELLE (troisième an).**

La préparation à la profession perpétuelle doit comporter une période intensive (une année) pendant laquelle le frère laisse toute autre activité professionnelle. Le conseil de la Congrégation confie à un Frère ou à une équipe le soin d’accompagner la préparation. Avec les candidats, il étudie un programme approprié à cette formation. Il s’agit surtout de donner l’occasion de faire une synthèse personnelle dans le contexte de la consécration et de la mission de la Congrégation. C’est un temps de silence marqué par la prière et la réflexion pour une rencontre vitale qui prépare un don total de soi au Christ. C’est un temps pour regarder plus loin en réponse à l’appel de l’amour. La pédagogie de cette étape visera donc à permettre au jeune religieux de cheminer vraiment, à travers toute son expérience, selon une unité de perspective et de vie, celle de sa vocation propre à ce moment de son existence, en vue de la profession perpétuelle, dit *Les* *Directives sur la formation dans les instituts religieux*.

*La Règle de Vie des Frères de la Doctrine Chrétienne* dit que les frères admis aux vœux perpétuels devront s’y préparer pendant une période d’au moins trois mois, sous la conduite d’un responsable. Par l’étude et la prière, le profès s’appliquera à mieux entrer dans le mystère de l’Eglise et à approfondir sa vocation en tant que Frère de la Doctrine, appelé à œuvrer à la venue du Règne du Christ.

Depuis dizaine d’année, la Congrégation répartit cette période de préparation en deux semestres. Un semestre à Madagascar et un en Alsace. Celui qu’on fait à Madagascar c’est un temps de recyclage et approfondissement de la vie religieuse dans notre Institut, et celui qu’on fait en Alsace, a pour but : le retour aux sources. Là, les frères vérifient surtout ce qui est écrit dans *l’Histoire de la Congrégation*. Ils profitent aussi de faire des stages complémentaires à part ceux qu’ils ont fait durant leurs études supérieures. Les communautés d’accueil divisent leurs séjours d’une communauté à l’autre pour qu’ils puissent partager leurs vies avec tous les Frères Alsaciens, comme des Frères aînés qui ont des diverses expériences de vie religieuse dans notre Institut, pour qu’ils puissent profiter aussi du témoignage de vie des Frères et pour qu’ils puissent s’échanger leurs cultures du point de vue de la prière, de la gastronomie, et de la langue.

Selon les orientations du dernier chapitre général du Novembre 2015, la Congrégation adopte dans le programme de la formation l’approfondissement du Charisme et la Spiritualité ignatienne. Pour que la Spiritualité soit bien claire à chacun des frères, la Congrégation invite un Prêtre Jésuite pour donner des enseignements sur ce thème. On a adopté aussi de faire les exercices de trente jours selon Saint Ignace car cela fait partie de sa Spiritualité.

**TABLEAU D’EVALUATION POUR LES JEUNES FRERES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DOMAINES** | **OBJECTIFS** | **INDICATEURS** |
| **Santé** | Une santé suffisante pour  être capable de répondre  aux exigences de  l’affectation apostolique. | Hygiène de santé et capacité  de ménager son temps.  Capacité à surmonter le  stress. |
| **Personnalité**  **Formation du**  **caractère** | Consolidation de la  persévérance. Intégration  de l’identité de l’institut. | Maturité affective. Équilibre  psychologique. Capacité à  prendre des décisions de  façon libre. Capacité à vivre  des moments de crise. |
| **Formation**  **religieuse et**  **spirituelle** | Approfondissement du  sens d’appartenance à la  Congrégation. Préparation  aux vœux perpétuels. | Discipline personnelle  pour la vie spirituelle.  Fidélité à la vie sacramentelle  et à la prière personnelle  et communautaire.  Accompagnement spirituel.  Lectures d’ouvrages sur la  spiritualité de l’institut |
| **Vie religieuse** | Approfondissement des  trois vœux. | Mise en commun effective  des biens et partage des  responsabilités. Juste  utilisation des moyens de  communication (internet,  téléphone). Acceptation du  dialogue avec les autres et  avec les formateurs. |
| **Vie communautaire** | Organisation d'une vie  communautaire active.  Appartenance à la Congrégation.  Eventuellement apprentissage de la vie dans une communauté Internationale (3ème an). | Engagement pratique à la vie  de l’ensemble. Initiatives  pour améliorer la vie de  l’ensemble. Générosité.  Capacité à vivre positivement  les tensions. Flexibilité  à des avis différents. |
| **Engagement**  **pastoral** | Préparation à recevoir  une affectation apostolique.  Capacité à prendre des responsabilités dans  le travail apostolique de l’institut. | Exercer une responsabilité  d’ordre pastoral ou professionnel.  Humilité dans cette responsabilité.  Capacité de travailler  en équipe. Proximité  effective avec les pauvres. |
| **Vie intellectuelle** | Acquérir les outils nécessaires pour exercer une tâche apostolique propre à l’institut. | Répondre aux exigences  académiques ou professionnelles.  Volonté d’approfondir  la théologie de la vie religieuse,  avec toutes ces dimensions.  Ouverture au monde.  Eventuellement apprentissage d’une autre langue de la Congrégation. |

**CONCLUSION**

Depuis sa naissance, le 27 Août 1845 au moment où le Père Fondateur, Eugène MERTIAN avec quatre autres Frères prononcent leur première profession la Congrégation a toujours été petite. Par trois fois, la guerre l’a durement arrêtée dans son élan. Depuis 1965, il n’y a plus eu des nouveaux Frères en Alsace. On peut raisonnablement penser qu’elle va disparaître. Les Frères cherchent à s’associer avec des laïcs dans la Fraternité Mertian. Mais le germe semé à Madagascar depuis Septembre 1957 porte ses fruits, là où la Congrégation est appelée à se développer. Actuellement, quarante et neuf (49) Frères vivent dans sept communautés dont vingt et cinq (25) grands profès et vingt et quatre (24) Jeunes Frères. Au Noviciat, il y a quinze (15) jeunes en formation dont neuf novices et six postulants. Au Juvénat, il y six jeunes. Ces chiffres-là ne nous empêchent pas de poser une question : pourquoi nous n’avions pas de nouveaux Frères depuis 1965 en Alsace ? Sans doute, l’avenir de la Congrégation c’est à Madagascar.

Concernant la formation religieuse dans la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne, elle se fait en différentes étapes : dès l’animation vocationnelle (pré-juvénat) au troisième an. L’animation vocationnelle en Alsace était faite par un Frère au niveau des villages à l’époque (avant 1965). Le Frère responsable fait une porte à porte pour le recrutement des jeunes garçons qui veulent entrer au Juvénat à partir de la classe de sixième. Après le brevet, les jeunes suit la formation proprement dite : le postulat et le noviciat. Après leurs premiers vœux, ils continuent leurs études à l’école normale. Parfois il y avait quelques frères qui suivaient de la formation sacerdotale à la faculté de philosophie et de théologie. Tandis qu’à Madagascar, l’animation vocationnelle est faite par des frères responsables au niveau des collèges qui nous entourent, et les jeunes qui répondent cet appel restent encore dans leurs familles, mais ils se réunissent tous les mois ou tous les trois mois selon le cas. A la fin de l’année scolaire, on rassemble tous ceux qui sont en classe de troisième parmi eux, et on les donne des fiches de renseignement à remplir avec les parents pour ceux qui veulent entrer au juvénat sinon, ils attendent jusqu’après le baccalauréat. C’est pour cela qu’il y a une année de stage pour ceux qui ne sont pas passés au Juvénat avant de commencer le Postulat, mais le temps de stage se déroule à la communauté. Ce temps de stage permet aux jeunes de discerner et de regarder ou de goûter déjà la vie des Frères de la Doctrine Chrétienne avant de prendre la décision pour la formation suivante.

La formation religieuse dans la Congrégation des Frères de la Doctrine commence au postulat jusqu’à la mort parce qu’après les premiers vœux, il y a encore la formation permanente. Cela ne signifie pas que le pré-juvénat et le juvénat sont négligeables, mais là, on a fait que l’initiation à la vie religieuse.

La formation religieuse demande une coresponsabilité entre les formateurs, les communautés et la personne elle-même. Comme la *Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique*, Directives sur la formation dans les instituts religieux dit : « c'est le religieux lui-même qui détient la responsabilité première de dire «oui» à l'appel qu'il a reçu et d'accepter toutes les conséquences de cette réponse, qui n'est pas d'abord d'ordre intellectuel, mais bien plutôt d'ordre vital. L'appel et l'action de Dieu, comme son amour, sont toujours nouveaux, les situations ».

Les objectifs ne sont pas réservés à une étape de formation, mais ils se retrouvent tout au long de la vie dans la Congrégation. Donc Chaque Frère est ainsi constamment sollicité à aller jusqu’au bout de lui-même pour donner aux autres ce que lui-même a reçu de Dieu. Alors le religieux apôtre se doit de progresser toujours dans un approfondissement spirituel et théologique, professionnel et pastoral et dans une continuelle adaptation. Les supérieurs des communautés et les responsables de chaque étape de formation veillent à fournir les conditions de vie et les moyens les plus aptes aux jeunes en formation pour le perfectionnement de leur valeur religieuse. Chaque Frère s’avance peu à peu vers la plénitude du Christ à qui tous doivent devenir conforme. Saint Paul a dit dans l’Epître aux Philippiens : « Oubliant le chemin parcouru, et tout tendu en avant, je m’élance vers le but en vue du prix attaché à l’appel d’en haut que Dieu nous adresse en Jésus Christ ». Nous constatons actuellement que la vocation à la vie religieuse est en pleine crise, mais quelles en sont les causes ? Est-ce que notre style de vie n’attire pas des jeunes actuellement ou la vie religieuse est-elle démodée ? Comment va s’orienter la formation religieuse vis-à-vis le monde très exposé actuellement, particulièrement par les moyens de communication ? Quel défi mettons-nous en place pour la formation de nos membres car nous ne pouvons pas échapper à la technologie numérique ?

**BIBLIOGRAPHIE**

*Règle de Vie des Frères de la Doctrine Chrétienne*, 1er Mai 1987.

*Directoire des Frères de la Doctrine Chrétienne*, Matzenheim 1992.

*Constitutions des Frères de la Doctrine Chrétienne du Diocèse de Strasbourg*, 6 Janvier 1969

La Bible, *Traduction œcuménique,* 12ème édition, 2011, Cerf-Bibli’O.

*Concile œcuménique Vatican II*, Edition du Centurion, Paris, 1967.

Frère SITZMANN Edouard, *Le Chanoine J.-J. Eugène MERTIAN, Fondateur de la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne du Diocèse de Strasbourg,* Deuxième trimestre 1957.

Frère MARTINY Albert, *Mémoire de la Congrégation*, Janvier 1990.

*Etude synoptique des Règles et Constitutions des Institut des Frères enseignants*, 1983.

Exhortation apostolique  post-synodale, *Vita Consecrata*de sa sainteté Jean-Paul II  à l'épiscopat et au clergé  aux ordres et aux congrégations religieux aux sociétés de vie apostolique aux instituts séculiers et à tous les fidèles sur la vie consacrée et sa mission dans l'église et dans le monde, 25 Mars 1996.

*Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique*, Directives sur la formation dans les instituts religieux, Avril 1990.

P. HUCK Michel –Spiritain, *Les éléments constitutifs du Noviciat*, session AFRN (Année de Formation pour les Responsables du Noviciat), Décembre 2016.

Sr DAVID Suzane, Sœur de l’instruction Chrétienne de Saint Gildas des bois, *Les éléments constitutifs du Noviciat*, session AFRN (Année de Formation pour les Responsables du Noviciat), Décembre 2016.

*Guide de Formation des Filles de Marie Immaculée* (Marianiste).

*Code de Droit Canonique*, Centurion, Cerf, Tardy, Paris, 1984.

**Webographie :**

[Wedlyne Pierre Fracois](https://www.linkedin.com/in/wedlyne-pierre-fracois-942a8664)**.** [https://fr.linkedin.com/pulse/limportance-de-la-famille-dans l%C3%A9ducation-des-enfants-wedlyne-pierre](https://fr.linkedin.com/pulse/limportance-de-la-famille-dans%20l%C3%A9ducation-des-enfants-wedlyne-pierre), 25 mars 2016 [Consulté le 26 Mars 2017].